

COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 23 mai 2020

Conseillers présents : Mmes GARD Nicole, MAURY Sandra et RIBAUTE Agnès, MM. ANGELINI Jacques, ATGER Guy, COLSON Pierre, GARD Patrick, LOUCHE Alain, MICHELET Jean-Pierre, NICOLET Luc et PERCEVAULT Fabrice.

Secrétaire de séance : Mme MAURY Sandra.

M le maire déclare le conseil municipal ouvert à 16h00.

Election du Maire

- Un candidat : M Alain LOUCHE. Vote à bulletin secret. M Jean-Pierre MICHELET procède au dépouillement :

- * 9 pour,
- * 1 blanc,
- * 1 abstention.

M Alain LOUCHE est élu Maire.

Election des adjoints

Le conseil municipal délibère pour fixer le nombre des adjoints. Le nombre de trois adjoints est voté.

Vote à bulletin secret

- Candidat poste de 1^{er} adjoint : M Jean-Pierre MICHELET

- * 10 pour,
- * 1 blanc.

M Jean-Pierre MICHELET est élu 1^{er} adjoint.

- Candidat poste de 2^{ème} adjoint : M Patrick GARD

- * 11 pour.

M Patrick Gard est élu 2^{ème} adjoint.

- Candidat poste de 3^{ème} adjoint : M Pierre Colson

* 11 pour.
M Pierre Colson est élu 3^{ème} adjoint.

Délégations des adjoints

- Syndicat Hautes Vallées Cévenoles (SHVC) : M Jean-Pierre MICHELET,
- Culture, Patrimoine : M Patrick GARD,
- Travaux, voirie : M Pierre COLSON.
- Prospective, réponse appel à projet, montage des dossiers : Mme Sandra MAURY

Indemnités

Proposition de partager les indemnités entre M le Maire, les adjoints et la conseillère municipale en charge d'une délégation.

Une délibération est prise :

- * 1 abstention,
- * 10 pour.

Lecture de « la charte de l'élu » par M le Maire.

Délégations auprès des EPCI

- **CCAS** : n'est plus opérant cette compétence passant à l'intercommunalité.
- **SHVC** : M Jean-Pierre MICHELET Titulaire,
M Patrick GARD Suppléant.
- **Communauté de commune** : M Alain LOUCHE Titulaire,
M Jean-Pierre MICHELET Suppléant.
- **SCIC VIV'LAVIE** : Mme Agnès RIBAUTE.
- **Agenda 21** : Clôturé.
- **ASA DFCI** : M Pierre COLSON
(Gestion aussi des bassins et rétention d'eau).
- **SDEE de la Lozère** : M Pierre COLSON Titulaire,
M Alain LOUCHE Titulaire.
- **SIVU Lamelouze St Martin** : M Pierre COLSON Titulaire,
M Luc NICOLET Titulaire,
M Jean-Pierre MICHELET Suppléant,
M Jacques ANGELINI Suppléant.
- **Réactivation CCAS avec commission d'attribution des logements** : M Alain LOUCHE Président,
M Patrick GARD,
Mme Agnès RIBAUTE,
M Jacques ANGELINI,
Mme Sandra MAURY.

 **Commissions communales**

- **Culture, Patrimoine et environnement :** M Patrick GARD Vice-Président,
Mme Agnès RIBAUTE,
M Luc NICOLET,
M Guy ATGER,
Mme Nicole GARD.

- **Eau et Assainissement :** M Alain LOUCHE,
Mme Sandra MAURY,
M Patrick GARD,
M Guy ATGER.

Personne ressource : M Bernard VERDELHAN.

- **Communication :** M Jean-Pierre MICHELET Vice-Président,
M Jacques ANGELINI,
Mme Agnès RIBAUTE,
Mme Nicole GARD,
Mme Sandra MAURY,

- **Voirie :** M Pierre COLSON,
M Alain LOUCHE.

- **Document d'urbanisme :** La compétence est passée à l'intercommunalité (PLUI).

- **Aménagement du village :** M Luc NICOLET,
M Alain LOUCHE,
M Jean-Pierre MICHELET,
M Pierre COLSON.

Personne ressource : Mme Lise MARTIN.

- **Architecture et urbanisme :** N'a jamais été opérante.

- **Finances et appel d'offre :** M Alain LOUCHE,
M Jean-Pierre MICHELET,
M Patrick GARD,
M Pierre COLSON,
M Jacques ANGELINI.

Les membres seront convoqués au coup par coup pour traiter les appels d'offres.

Création d'une nouvelle commission.

Développement local :

Mme Sandra MAURY,
M Guy ATGER,
M Patrick GARD,
Mme Nicole GARD,
M Alain LOUCHE,
M Jean-Pierre MICHELET,

M le Maire lève la séance à 18h15.